COMMUNE DE SAINT-AMAND-VILLAGES SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 JUIN 2021

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 29 juin à 20 heures dans la salle de la mairie de SAINT-AMAND en séance publique sous la présidence de Monsieur Gilles GOULHOT le Maire-adjoint.

<u>Présents</u>: ROSET Guy - NEEL Nelly - LENOIR Yannick - BINET Marcel - PAGNON Josiane - PARCOIT Sylvia - HEREL Sylvie – SALMON Laurent - TAILLEPIED Dave - BINET Martine - VAUTTIER Jean-Michel - DELARUE Isabelle - DELAFOSSE Sandrine - PETIT Thierry - DJABALI Laurette - HEREL Stéphanie

Absents excusés et représentés: PELLAN Florence pouvoir à LENOIR Yannick - GUERARD Christophe pouvoir à BINET Marcel - GAUTIER Valéry pouvoir à LENOIR Yannick - DESPREY Annabelle pouvoir à BINET Marcel - LESCOT Estelle pouvoir à GOULHOT Gilles

Absents excusés: LEBOUVIER Jean

Absents non excusés: HAMOND Claude - FOUCHARD Valérie - CAILLOT Alexis

Secrétaire de séance : TAILLEPIED Dave

PROGRAMME VOIRIE 2021-2023 CHOIX DE L'ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'avis émis par la commission d'Appel d'offres qui s'est tenue le 22 juin 2021 et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise BOUTTE TP, mieux disante pour un montant Hors Taxe de 362 488,55 €; monsieur Gilles GOULHOT est autorisé à signer le marché à intervenir.

ACQUISITION DE MATERIELS

Le conseil municipal, dans le cadre de la sécurisation des abords des écoles et de la lutte contre les incivilités routières, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à l'acquisition de deux coussins ralentisseurs (coût 1 935,60 € TTC) et d'un radar pédagogique (coût 3 628,81 e TTC) auprès de la société SELF SIGNAL.

DON AU PROFIT DE LA COMMUNE

Monsieur Gilles GOULHOT informe les membres présents que monsieur Charles LESAULNIER a fait don de 50 euros au bénéfice de la commune. Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le don et autorise monsieur Gilles GOULHOT à procéder à l'encaissement du chèque reçu.

Fait à Saint-Amand-Villages, le 02 juillet 2021